

# ÉCOLE PRIMAIRE DU PRÉ VERT DE CREISSAN

## CONSEIL D'ECOLE n° 1

Année scolaire 2020 / 2021

Jeudi 19 novembre 2020 à 17h30 en visioconférence

### Etaient présents:

#### \* Ecole:

Mme STEMER-CATALANO Céline (directrice)  
Mme GARZELLI Corinne (enseignante)  
Mme SOGGIU Agnès (enseignante)  
Mme SBAÏ-JOUILIL Josiane (enseignante)  
Mme MIGNOT Valérie (enseignante)

#### \* Parents d'élèves:

Mme GUIDONI Isabelle  
Mme FRISCHIA Christelle  
Mme MEYER Laëtitia  
Mme JAURION Marjorie  
Mme SALINAS Marie-Pierre

Mme PERRIN Hourya  
Mme DALLE Nathalie

#### \* Mairie:

Mr BRUNET Laurent (maire)  
Mr MASSE Michel (délégué aux affaires scolaires)

#### \* Absents excusés:

Mr RANA Michel (DDEN)  
Mme BASSAGET Marie-Christine (IEN Béziers Sud)  
Mme DESBORDES Ariane (Maître RASED)  
Mme CARBONEL Marie-Line (Psychologue scolaire)  
Mme CAMILLERI Catherine (Parent d'élèves élu suppléant)

### Ordre du jour:

- 1) Le conseil d'école : composition et rôles
- 2) Point sur les élections des représentants des parents d'élèves.
- 3) Règlement intérieur : modification(s) et vote.
- 4) Point sur le PPMS.

- 5) Organisation du temps scolaire rentrée 2021/2022.
- 6) Mot de Mr le Maire et Mr le délégué aux affaires scolaires.
- 7) Informations diverses.
- 8) Questions diverses.

## **1. Le CONSEIL d'ECOLE :**

### **a) Composition:**

- le Directeur et les enseignants,
- le Maire de la commune et un conseiller municipal,
- le RASED,
- les représentants des parents d'élèves,
- le DDEN,
- l' IEN de circonscription.

### **b) Rôles:**

- voter le règlement intérieur
- adopter le projet d'école,
- donner son avis sur le fonctionnement de l'école,
- donner son accord pour l'organisation d'activités complémentaires .../...

## **2. Point sur les ELECTIONS des représentants des parents d'élèves :**

ont été élues :

### **TITULAIRES**

Mme GUIDONI Isabelle  
Mme FRISCIA Christelle  
Mme MEYER Laëtitia  
Mme JAURION Marjorie  
Mme SALINAS Marie-Pierre

### **SUPPLEANTS**

Mme DALLE Nathalie  
Mme PERRIN Hourya  
Mme CAMILLERI Catherine

106 votants sur 166 inscrits.

Taux de participation: 63,86 %

Mme GUIDONI Isabelle regrette le manque d'un parent pour représenter la classe de Mme GARZELLI Corinne.

Cette année, la rentrée ayant été très atypique et les réunions d'information ayant été faites en « version papier », il a été difficile de présenter aux nouvelles familles les rôles des parents d'élèves élus au conseil d'école et de leur en expliquer l'importance. Mme GUIDONI Isabelle soumet l'idée de distribuer à tous les parents un courrier en début d'année à ce sujet.

### **3. Règlement intérieur :**

\* Suite à la situation de sécurité intérieure, « le plan « Vigipirate » est passé à son plus haut niveau -Urgence attentat- » *partie V. Horaires.*

\* Suite à la situation sanitaire, un avenant exceptionnel Covid-19 abroge et se substitue à certains paragraphes du règlement intérieur initial.

Les modifications sont acceptées et le règlement est approuvé à l'unanimité.

Un exemplaire sera transmis à chaque famille pour lecture et sera accompagné d'un « papillon » à signer.

### **4. Point sur le PPMS:**

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en sûreté) a été mis à jour.

Plusieurs exercices seront effectués au cours de l'année : incendie, intrusion attentat, confinement...

Les 2 premiers ont eu lieu :

- alerte incendie : 09/10/2020

- intrusion attentat « s'enfermer » : 15/10/2020

À ce sujet, Mme SALINAS Marie-Pierre demande aux enseignantes s'il serait possible de prévenir les familles, surtout des plus petits, après ces exercices.

Un mail sera dorénavant envoyé aux familles afin de les en informer.

### **5. Organisation du temps scolaire rentrée 2021/2022 :**

À ce jour, la circulaire concernant l'organisation du temps scolaire à la rentrée 2021/2022 n'a pas été transmise aux écoles.

Ce point sera donc remis à l'ordre du jour du prochain conseil d'école.

### **6. Mots de Mr le Maire et Mr l'adjoint aux affaires scolaires :**

\* Mr le Maire :

- Il félicite les parents d'élèves élus et remercie l'équipe enseignante pour son investissement.

- Il se dit satisfait du respect du port du masque des élèves dès le CP.

- Dans le cadre du plan vigipirate, il incite les parents (maintenant que le chemin longeant le camping a été refait et remis à double sens) à privilégier le stationnement au pied de l'esplanade.

\* Mr MASSE Michel :

- 2 masques tissus ont été distribués à chaque élève dès le CP (dotation de l'ancienne municipalité).

- Un conseil municipal des jeunes va être mis en place (en liaison avec le Collège de Quarante) : 5 CM2 et 5 collégiens élus pour 2 ans qui éliront un Maire pour 1 an. Ils participeront à la mise en place de projets pour l'embellissement du village et le « bien vivre » à Creissan.

- De l'eau en bouteille est désormais distribuée aux enfants mangeant à la cantine.

- À partir de janvier, les repas seront préparés par la cuisine de l'EHPAD sans augmentation de tarif assurée pendant au moins 24 mois.

À ce sujet, les parents d'élèves demandent pourquoi la cantine de Creissan est une des plus chères...

Mr MASSE Michel explique que le prix du repas est équivalent à celui des autres communes et que les tarifs de la garderie sont encadrés par la CAF et ajustés au quotient familial.

## **7. INFORMATIONS diverses :**

\* Mme VATINET Denise intervient, dans le cadre d'un projet mené par l'école de musique de la Communauté de Communes, tous les lundis depuis le 21/09/2020 à raison d'1 heure par classe du CP au CM2. Cette intervention prendra fin le 14/12/2020.

\* La journée festive de Noël aura lieu le jeudi 17/12/2020. Visite du Père Noël le matin et distribution de paniers goûter l'après-midi. La projection de dessins animés et films sera organisée par classe sur les journées du 17 et du 18/12 dans la salle de motricité de l'école.

À ce sujet, l'Association des Parents d'Elèves propose aux enseignantes d'acheter un rétroprojecteur pour l'école. Les enseignantes expliquent que l'achat de ce type de matériel pour chaque classe est déjà à l'étude avec la Municipalité afin d'utiliser l'argent économisé l'an dernier et cette année (subventions reçues et pas de sorties scolaires coûteuses...).

\* Le maintien du marché de Noël organisé par l'APE et prévu le 12/12/2020 est encore incertain.

\* La Municipalité explique qu'un décor de Noël et une boîte aux lettres pour écrire au Père Noël seront installés dans la cour et dans la salle du château à partir du 12/12/2020.

## **8. QUESTIONS diverses :**

\* Le problème de « crottes » sur le chemin de l'école reste récurrent...

Mr le Maire en est conscient et fait de son mieux avec le policier municipal pour le régler.

\* Les jeux du parc à côté de la piscine sont très sales !

Mr le Maire indique qu'il est prévu de revoir le revêtement et d'installer de nouvelles structures couvrant 3 tranches d'âge l'année prochaine.

Mr MASSE Michel précise qu'il s'agira d'un des projets étudié par le conseil municipal des jeunes.

\* Mme GUIDONI Isabelle évoque le fait que dans les toilettes des grands, certains petits curieux regarderaient sous les portes.

Les enseignantes concernées assurent qu'elles seront plus vigilantes.

\* Mme FRISCHIA Christelle interroge les enseignantes au sujet des séances d'EPS.

Les enseignantes expliquent qu'entre le protocole Covid et l'alerte urgence-attentat, elles étaient en attente de précisions. Il est finalement possible de sortir les élèves de l'école mais les activités proposées doivent respecter 2 mètres de distance entre chaque élève... C'est assez compliqué et surtout très restrictif.

\* Mr le Maire regrette, alors que la sectorisation des enfants est respectée à l'école et à l'ALP, qu'elle ne le soit pas forcément à la sortie de l'école...

La séance est levée à 18h20.

CREISSAN, le 04/12/2020 :

La présidente de séance :

Mme STEMER-CATALANO Céline

La secrétaire de séance :

Mme MIGNOT Valérie